

**Institution Jeanne d'Arc  
Site St Etienne (Divonne-les-Bains)**

# **CIRCULAIRE RENTRÉE 2022-2023**



## Accès aux écoles

**Ecole de Villard** : 649 rue de Villard à Divonne-les-Bains

**Ecole de Vésenex** : 154 rue de Vésenex à Divonne-les-Bains

Téléphone : 04 50 28 44 10

Courriel : [secr.eco@jda-gex.org](mailto:secr.eco@jda-gex.org)

Comptabilité : 04 50 28 36 02

**Site internet** : [www.jda-gex.org](http://www.jda-gex.org)

*Merci de lire **ATTENTIVEMENT** ce document  
Toutes les informations vous sont données pour l'année scolaire  
À GARDER À PORTÉE DE MAIN TOUTE L'ANNÉE  
Des dates sont à noter dans vos agendas*

## EQUIPE EDUCATIVE

**Chef d'Établissement :** Monsieur Franck TOURNIER

### **Site Saint Etienne**

<b>CLASSE</b>	<b>ENSEIGNANTE</b>
CPC	Mme Colombet (adj. de direction)
CE1C	Mme Tetrel
CE2D	Mme Roulet
CM1D	Mme Truffert
CM2D	Mme Duby (adj. de direction)

### **Personnel Pause Méridienne :**

3 personnes

## Site Jeanne d'arc Gex



CLASSE	ENSEIGNANTE	CLASSE	ENSEIGNANTE
PETITE SECTION	Mme Mazet	CE2B	Mme Besacier
MOYENNE SECTION	Mme Benezeth	CE2E	Mmes Guillot-Plasse et Arino-Masson
GRANDE SECTION	Mme Pinet	CM1A	Mme Butin
CPA	Mme Brunneval	CM1B	Mmes Chevance et Arino-Masson
CPB	Mme Pirat-Wanecq	CM2A	Mme Pereira
CE1A	Mmes Bar-Rhout et Vielliard	CM2B	Mme Rossignol
CE1B	Mme Duvivier	ASH	Mme Legave-Saillard
CE2A	Mme Meallonier		

### 3 ASEM : Mmes Barand, Leonardi et Jean-Louis

Pause méridienne	
MATERNELLE et CP	Mmes Barand, Leonardi, Jean-Louis et Huot + 1 à nommer
Salle de restauration	Maîtresse de salle : Mme Nicod Resp. passage des cartes cantine : Mme Martinez
Surveillance	Intérieur/accueil santé : M. Badertscher Cours : 4 surveillants

## **Rentrée scolaire 2022 : jeudi 1 septembre**

**à 9h30 pour Villard**

**à 10h15 pour Vézenex**

**Les horaires précis vous seront envoyés fin août.**

*Sous réserve de modifications liées aux conditions sanitaires.*



**Il n'y aura pas de service de garderie ce matin-là.**

JOURS	Horaires de cours
LUNDI	8h45 – 12h00
MARDI	
JEUDI	13h15 – 16h15
VENDREDI	

La cantine, l'étude surveillée et la garderie du soir sont en service **dès le 1er jour.**

### **ACCUEIL DES ÉLÈVES**

**Tous les jours, à partir de 8h30, le matin et 13h10 l'après-midi.**

Les enfants sont accueillis sur la cour de l'école.

Nous demandons instamment aux parents de ne pas déposer les enfants avant l'ouverture des portes.

### **SORTIES DES ÉLÈVES DE PRIMAIRE**

Si vous ne souhaitez pas que vos enfants quittent l'établissement dès 16h15, vous devez leur demander de vous attendre sur la cour où ils seront surveillés jusqu'à 16h30.

***Passé cet horaire, l'élève est envoyé en étude ou garderie, la surveillance est alors facturée.***

## GARDERIE-ÉTUDE SURVEILLÉE (voir les conditions générales)

Horaires : **7h30 à 8h30** et **16h30 à 19h00**, sur le site Vésenex. Pour les élèves de Villard, deux consignes à bien respecter. Dernier délai de dépose du matin **8h20** (attention bus) et de reprise sur site **16h25** (attention bus).

Les élèves de l'étude ne peuvent pas sortir avant 17h30.

**19h00** est une heure déjà bien tardive, enfants et personnels ont hâte de rentrer chez eux. **Cet horaire doit impérativement être respecté.**

Aucun retard répété ne sera toléré. Il pourrait entraîner l'annulation de la prise en charge de l'enfant.

**Merci donc de respecter scrupuleusement les horaires : 16h30-19h00**

En cas de problème, vous pouvez contacter la surveillante de l'étude/garderie :

**04 50 28 92 86 à partir de 16h45 uniquement!**

## SORTIE DE SKI (voir les «conditions générales» sur le site internet)

### **ATTENTION**

➤ **le changement d'horaires** se fait au retour des vacances de Noël jusqu'à la fin des sorties de ski.

☞ **Lundi, sortie à 11h15**

➤ **le changement de jours de cantine** ne s'aligne pas sur cette période (se reporter aux conditions générales p.4 : changement de statuts).

### **ANNULATION SORTIE SKI**

#### **En cas d'annulation anticipée dès le vendredi**

- Fin des cours : 11h45
- Reprise des cours : 13h25

#### **En cas d'annulation le lundi matin**

- Fin des cours : 11h15
- Reprise des cours : 13h25



## OBJETS TROUVÉS

**Plus vite un objet perdu est réclamé, meilleures sont les chances de le retrouver.**

Ils sont déposés pendant une quinzaine de jours sur un portant, dans le hall d'entrée de l'école.

## KERMESSE

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023**

La participation de la plupart des enfants au spectacle de fin d'année rend leur présence à la fête de l'école indispensable. Aussi une absence dûment motivée devra-t-elle être signalée le plus tôt possible.

## PRÉSENTATION DE L'ENGLISH CLUB



Année scolaire 2022-2023, pour les élèves de la Grande Section au CM2

L'Institution Jeanne d'Arc et ASC Languages Genève vous proposent des cours d'anglais pour vos enfants, adaptés à leur âge et à leur niveau, le mercredi matin.

## SECTION INTERNATIONALE FERNEY-VOLTAIRE

Les enfants de langue maternelle étrangère ont la possibilité de suivre des cours le mardi après-midi ou le vendredi après-midi au **Lycée International de Ferney-Voltaire**. Pour tous renseignements, veuillez contacter ce lycée. Merci de le signaler à l'enseignant.

# CALENDRIER SCOLAIRE

## VACANCES SCOLAIRES Zone A



	Du (après la classe)	Au matin du
<b>TOUSSAINT</b>	Vendredi 21 octobre 2022	Lundi 7 novembre 2022
<b>NOEL</b>	Vendredi 16 décembre 2022	<b>Mardi 3 janvier 2023</b>
<b>HIVER</b>	Vendredi 3 février 2023	Lundi 20 février 2023
<b>PRINTEMPS</b>	Vendredi 7 avril 2023	Lundi 24 avril 2023

**Journée pédagogique Institution** : date à venir fin août 2022

**Pont de l'Ascension** : jeudi 18 mai et vendredi 19 mai 2023

**Lundi de Pentecôte** : lundi 29 mai 2023

**Mercredi travaillé** : mercredi 31 mai 2023

**Fin des cours/sortie des élèves en juillet 2023** : date à venir fin août 2022

## COMMUNICATION

Les **numéros de téléphone**, adresses postales et électroniques, en notre possession sont confidentiels et ne seront pas communiqués.

Les **messages téléphoniques** à transmettre à vos enfants **doivent être exceptionnels** et répondre à **une réelle urgence**.

**Il est très important** de nous signaler tout **changement d'adresse postale, électronique et numéro de téléphone**.

Les informations sur la vie quotidienne de l'école sont régulièrement transmises par le biais de « La vie de l'école ».

## ABSENCES

**Toute absence doit être signalée** le plus tôt possible, idéalement avant 8h30, au secrétariat du primaire, par mail ([secr.eco@jda-gex.org](mailto:secr.eco@jda-gex.org)) sinon par téléphone **04 50 28 44 10** (**laisser un message sur le répondeur en cas d'absence de la secrétaire**) **et justifiée auprès de l'enseignant au retour de l'enfant en classe, par un mot écrit** (copie au chef d'établissement). L'élève ne doit pas oublier de gérer le travail non réalisé.

Une absence prévisible exceptionnelle dûment motivée doit être signalée à l'enseignant(e) et au secrétariat par écrit (**copie au chef d'établissement**).

En cas de désaccord sur le motif de l'absence ou répétition excessive d'absences, la direction se réserve le droit de **remettre en cause la réinscription**. **Les absences sont consignées dans le dossier de l'élève et suivies ATTENTIVEMENT.**

## ACCUEIL SANTÉ

L'accueil santé n'est pas un hôpital de jour. Il a pour mission d'assurer :

- les premiers soins en cas d'accident sur les cours de récréation ou en sport,
- les déclarations d'accident (cf. conditions générales)

Il importe qu'un enfant arrive à l'école en bonne santé. Nous ne pouvons pas soigner les enfants qui nous arrivent malades. **Nous vous contacterons afin de venir le récupérer.**

***L'Institution n'est pas habilitée à délivrer des médicaments sauf mise en place d'un protocole PAI sous contrôle du médecin scolaire.***

## CARTES : cantine et autorisation de sortie

1) Carte-cantine : elle permet de gérer le passage cantine. La non présentation de cette carte génère une recherche de l'enfant sur l'ordinateur, merci de veiller à ce que votre enfant la possède bien. En début d'année scolaire, une carte personnelle est remise à chaque élève, quelques jours après la rentrée. Elle est obligatoire et valable pour toute la durée de l'année scolaire.

Elle permet notamment de gérer les absences de l'élève, la restauration, les prêts au CDI.

En cas de perte ou de détérioration volontaire, une nouvelle carte badge (3 €) doit être achetée par la famille via le portail **Ecole Directe** pour être refaite.

2) Carte d'autorisation de sortie : elle permet à l'élève de sortir seul à la fin des cours du matin (12h00), du soir 16h15; à la fin de l'étude à 17h30, à 18h00 et à 19h00. . **Merci de bien avertir votre enfant que si vous n'êtes pas au rendez-vous habituel fixé, il peut revenir dans l'enceinte de l'établissement.**

## CANTINE-CHANGEMENT DE STATUT

L'établissement offre aux parents la possibilité de changer le statut de l'enfant (externe ou demi-pensionnaire, changement de jour) **au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre.**

**Le prix du repas à l'unité est de 10,25 €.**

Les modifications s'appliqueront cette année le **jeudi 1 décembre 2022 et jeudi 2 mars 2023** (ce qui signifie que les enfants doivent manger selon votre nouvelle décision dès cette date).

**Ces changements doivent impérativement être signalés par courrier une quinzaine de jours avant les dates indiquées. Les lettres arrivées trop tardivement ne seront pas prises en compte.**



## REPAS SOLIDARITÉ

Un repas solidarité est proposé aux élèves de l'Institution ainsi que d'autres actions de solidarité. Il s'agit de soutenir financièrement des associations.

*\*Haïti-école est une association basée à Cessy, avec laquelle nous avons un partenariat privilégié : celle-ci aide à la scolarisation des enfants de ce pays. Elle a été fondée par une ancienne religieuse de l'école.*



## SPORTS

La pratique du sport fait partie des contenus d'apprentissage (y compris ski, piscine).

Pour être recevables, les dispenses devront être explicitement justifiées par un médecin.

**Celles-ci ne doivent pas être des stratégies d'évitement des activités pour convenance personnelle.**



**IMPORTANT : Date de l'Assemblée générale de l'APEL  
(association des parents d'élève)**



**le JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 accueil à 19h00  
En salle de restauration du collège**



## ANIMATION PASTORALE

Dispensée dans un esprit de tolérance et d'ouverture, la catéchèse est obligatoire pour toute famille ayant fait le choix de notre école.

Des temps forts rassemblent les enfants : célébrations, pèlerinage à Riantmont, temps de solidarité.

**De la Maternelle au CP**, il s'agit d'un **éveil religieux**, une invitation à ouvrir son cœur à l'Amour de Dieu. Les tous petits apprennent à écouter, regarder, s'émerveiller et célébrer.

**Du CE1 au CM2**, les enfants peuvent suivre le même programme que les paroisses à raison d'une heure par semaine. Des parents bénévoles permettent de diviser la classe en petits groupes, plus propices à l'échange et à la réflexion.

Pour cette rentrée 2022, deux parcours sont toujours proposés. La circulaire pastorale vous a été adressée en fin d'année scolaire par courriel.

### ***Pour la première communion***

En début de CM1, les parents seront invités par l'école, et s'ils le souhaitent, à inscrire leurs enfants **dans les paroisses** pour la première communion.

**Comme chaque année, nous recherchons pour renforcer l'équipe, des bénévoles qui animent ces rencontres de catéchèse ou de réflexion chrétienne.**

**N'hésitez pas à offrir vos services en le signalant au secrétariat.**

**Merci d'avance pour votre éventuelle disponibilité.**

***"La moisson est abondante et les ouvriers trop peu nombreux !  
Priez donc le Maître de la Moisson d'envoyer des ouvriers à sa Moisson".***